

"Connaître ses forces est le premier pas vers un avenir aligné avec ses aspirations."

Le bilan de compétences est une démarche individualisée, structurée et confidentielle, conçue pour vous permettre d'analyser vos compétences, d'explorer vos aspirations et de construire un projet professionnel réaliste et motivant.

Chez Wedge Institute, notre approche vise à **transformer votre potentiel en une trajectoire professionnelle concrète et porteuse d'avenir!**

→ Objectifs

Le bilan de compétences a pour but d'accompagner toute personne dans la définition ou la redéfinition de son projet professionnel. En travaillant sur vos valeurs, vos besoins, vos savoir-faire et vos soft skills, cette démarche vous aide à mieux comprendre votre potentiel, à développer votre employabilité et à sécuriser votre parcours. Vous serez en mesure de bâtir un projet aligné avec vos aspirations personnelles et professionnelles, tout en élaborant un plan d'action précis pour sa mise en œuvre.

→ Compétences visées

À l'issue du bilan, vous serez capable de :

- Identifier et valoriser vos compétences, vos atouts et vos motivations
- Construire un projet professionnel réaliste et cohérent avec vos aspirations
- Comprendre les besoins du marché de l'emploi et repérer les compétences recherchées
- Identifier les formations ou dispositifs nécessaires pour atteindre vos objectifs

→ Public visé

Le bilan de compétences s'adresse à tout individu : salariés, demandeurs d'emploi ou chefs d'entreprise, désireux de faire évoluer leur carrière ou de se réorienter.

Une maîtrise de la langue française est toutefois requise pour suivre les étapes de la démarche et utiliser les outils pédagogiques.

→ Moyens pédagogiques et méthodologiques

L'accompagnement proposé par Wedge Institute repose sur des techniques variées et adaptées à chaque bénéficiaire :

- **Tests et outils d'analyse** : évaluation des centres d'intérêt, de la personnalité, des soft skills et des aptitudes entrepreneuriales, ...

- **Questionnaires** : auto-évaluation, analyse des besoins, évaluation de l'assertivité, ...
- **Apports d'informations** : sur les métiers, les dispositifs de formation et les tendances du marché de l'emploi, ...
- **Enquêtes métiers** : pour rencontrer des professionnels et valider vos pistes.
- **Synthèse écrite** : un document structuré reprenant les étapes clés du bilan, votre projet, et le plan d'action à mettre en œuvre.

En option, vous pouvez effectuer une étape de découverte métier d'une durée de 1 à 5 jours, dans le but de conforter votre projet professionnel. Wedge vous accompagne dans l'identification d'une structure d'accueil.



Déroulement du bilan

La prestation se déroule sur une durée de 24 heures maximum, réparties sur 3 à 5 mois. Elle peut être réalisée en présentiel ou à distance, selon vos disponibilités et besoins, y compris sur votre temps de travail (sous accord avec votre employeur).

Un délai de 4 semaines minimum est requis entre votre demande d'information sur le bilan de compétences et le début de la prestation, en lien avec l'obtention du financement et l'organisation des séances.

Le bilan de compétences se déroule selon une alternance d'entretiens individuels avec le consultant et de démarches personnelles. Les moyens pédagogiques sont adaptés à chaque bénéficiaire.

Le bilan comprend trois phases distinctes



Une phase préliminaire

Une phase d'investigation

Une phase de conclusion



Phase préliminaire

Cette étape introductive vise à poser les bases de la démarche. Elle permet de confirmer votre engagement, de cerner vos attentes et vos besoins spécifiques, et de déterminer le format adapté à votre situation. Nous vous expliquons également les objectifs et le rendement global du bilan.



Phase d'investigation

Cœur de la démarche, cette phase approfondit votre réflexion et vos recherches. Elle inclut :

- L'exploration de vos priorités, aspirations et compétences.
- L'utilisation de tests et questionnaires pour mieux vous connaître et identifier vos atouts.
- L'élaboration et l'analyse de scénarios professionnels, en évaluant leur opportunité économique et leur pertinence par rapport au marché de l'emploi.

L'objectif de cette phase est de vous doter de plusieurs pistes professionnelles réalistes et adaptées à vos ambitions.



Phase de conclusion

La dernière phase est dédiée à la synthèse du travail accompli. Vous recevrez une présentation détaillée des résultats, une analyse des freins et des leviers pour la réalisation de votre projet, ainsi qu'un plan d'action concret.

Ce document de synthèse confidentiel, constitue une ressource essentielle pour la mise en œuvre de votre projet et reste votre propriété exclusive.

→ Méthodologie et posture

Le bilan de compétences repose sur une **approche individualisée et bienveillante**, axé sur des **entretiens personnalisés** et l'utilisation d'outils spécifiques pour vous accompagner dans votre démarche professionnelle.

Les entretiens individuels sont menés dans une atmosphère d'écoute active et respectueuse. Ils permettent d'analyser vos compétences, valeurs et intérêts, d'explorer le marché de l'emploi, et de construire un projet professionnel ou une reconversion adaptée à vos aspirations.

 **Moyens matériels**

Les moyens matériels sont adaptés selon le mode de réalisation choisi :

En présentiel

- Salles de réunion équipées, garantissant la confidentialité des échanges.
- Accès au matériel informatique pour réaliser les tests et recherches.
- Outils spécifiques tels que des supports d'analyse, des questionnaires et une connexion WiFi.

À distance

- Plateformes de visioconférence (Google Meet, Teams, Zoom, ...)
- Supports pédagogiques dématérialisés (documents, vidéos, tests en ligne).
- Échanges réguliers par email pour transmettre et compléter les travaux.

 **Modalité d'évaluation**

À l'issue du bilan, **une synthèse détaillée** est remise au bénéficiaire, ainsi qu'un certificat de réalisation attestant du déroulement de la prestation.

Questionnaire de satisfaction

- À la fin du bilan, le bénéficiaire évalue la prestation en termes d'apports, d'accompagnement, et d'outils utilisés.

Suivi Post-Bilan

- Six mois après la fin du bilan, un entretien est organisé (en présentiel ou à distance) pour faire le point sur l'évolution du projet, les éventuels obstacles rencontrés, et les actions mises en place.
- Une fois par an, l'organisme sollicite les anciens bénéficiaires pour une enquête globale sur leur situation professionnelle actuelle. Ce suivi vise à mesurer l'impact durable du bilan de compétences et à recueillir des retours d'expérience sous la forme de la question : « Qu'êtes-vous devenu(e) ? »

 **Engagement et déontologie**

Toutes les conditions matérielles sont réunies pour assurer une confidentialité optimale des échanges. Le consultant référent accompagne la personne tout au long de la démarche du bilan de compétences. La confidentialité et l'éthique sont au cœur de notre démarche. Le bilan est réalisé dans le respect du secret professionnel, et toutes les informations vous concernant restent strictement confidentielles

→ Accessibilité

Wedge Institute s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap dans la limite de ses moyens techniques et humains. Si nécessaire, nous orientons les bénéficiaires vers des structures spécialisées pour un accompagnement adapté.

→ Modalités et délais d'accès

Le bilan de compétences ne **nécessite aucun prérequis**.

Après une première prise de contact, un consultant référent vous accompagnera et sera votre contact privilégié tout au long de votre prestation.

Toute demande de bilan de compétences débute par la transmission d'un devis personnalisé. Après acceptation et signature d'un contrat ou d'une convention de formation, le bilan peut démarrer dans un délai de 14 jours calendaires minimum (sous réserve d'obtention du financement).

→ Tarifs et financement

Le bilan de compétences est éligible au **Compte Personnel de Formation (CPF)** et peut également être financé par :

- Le plan de développement des compétences de votre entreprise.
- Un financement personnel.
- Une prise en charge par Pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi).

Coût de la prestation : à partir de 1920 € TTC



karine.briganti@wedge-formation.com

Téléphone : 06 78 72 20 82

www.wedge-formation.com

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- Actions de formation par apprentissage*

* CFA de Metz, Paris, Lyon et Reims